

Villa Valmont

Résidence de recherche - création

Réécrire le paysage : regards croisés entre science et création

29 mai - 28 juin

La Villa Valmont

La Villa Valmont, maison des écritures et des paysages, située à Lormont dans la métropole bordelaise est un espace international de résidence, de diffusion et de médiation dédié aux écritures contemporaines. Elle accueille chaque année une quarantaine d'artistes autour de l'écriture (scénaristes, écrivains, auteurs de BD, critiques d'art, auteurs dramatiques...).

En tant que maison des paysages, elle porte une attention particulière à la thématique du paysage qui infuse sa programmation culturelle et artistique. Elle aborde cette thématique paysagère sous trois angles : "lire les paysages", "écrire sur les paysages" et "écrire les paysages".

→ Lire les paysages

Le paysage lui-même est une écriture, ou plutôt un palimpseste fait d'écritures superposées et imbriquées, qui ne se laissent pas aisément déchiffrer (et garde *in fine* toujours une part d'opacité). Cela est affaire d'expérience, en particulier celle que possèdent ceux et celles qui vivent le paysage, en portent la mémoire et contribuent peu ou prou à en produire les formes ; affaire d'art et de science aussi.

« Lire » les paysages suppose de les placer à la croisée des savoirs, des manières de les dire et de (se) les représenter et met en jeu les acteurs et actrices de leurs constructions et transformations dans un environnement urbain et périurbain, rural ou littoral.

→ Écrire sur les paysages

Les équipes pluridisciplinaires seront ici des *éclaireur·euses* de paysages. C'est à eux et elles d'amener ou de ramener en présence proche les paysages qui nous entourent, et qui ne sont souvent qu'un décor sur lequel le regard glisse sans trouver en lui de véritables prises. On attendra des candidat·es qu'ils et elles *révèlent* les paysages, les *inventent* en les faisant surgir de l'opacité de nos quotidiens ; qu'ils et elles les apprêtent à faire sens, désir, symbole. L'objet est de créer une forme de médiation qui permette d'habiter pleinement le paysage, non pas seulement au sens de la résidence, mais au sens de la présence révélée.

→ Écrire les paysages

Il s'agit là de penser et imaginer des actions transformatrices visant le paysage dans sa matérialité. Cela peut se concevoir sur de multiples plans, dont la préservation, la sauvegarde, la mutation. Les espaces naturels des trois sites de résidence pourront être les terrains de la recherche, la base de rencontre avec les acteurs et actrices des territoires engagés, le support des propositions d'expressions de la recherche.

Autour de ces trois approches du (des) paysage(s), la Villa Valmont, par son activité de résidence, de médiation ou de diffusion, soutient les travaux des artistes, des créateur·ices, des chercheur·ses et des praticien·nes du projet spatial/territorial qui expérimentent de nouvelles manières de lire les paysages, de les décrire et d'écrire leurs transformations.

La résidence "Réécrire le paysage : regards croisés entre science et création"

Face aux bouleversements environnementaux contemporains — érosion des sols, incendies, sécheresses, inondations, perte de biodiversité — le paysage, dans sa matérialité comme dans sa perception, est en mutation profonde. Ce contexte invite à le repenser : non plus seulement comme décor, mais comme témoin actif des transformations en cours, et comme espace sensible à explorer, interpréter, et raconter autrement.

La préservation des paysages, leurs mutations au regard des enjeux environnementaux et climatiques, l'adaptation et la résilience pourront être des axes de recherche.

Dans ce cadre, nous lançons un appel à projets pour une résidence d'écriture dédiée à la thématique du paysage envisagée à travers le prisme croisé de la science et de la création artistique.

Nous souhaitons accueillir des auteur·rices, chercheur·ses ou artistes qui articulent dans leur démarche une approche interdisciplinaire, mêlant écriture (littéraire, poétique, dramaturgique, essayistique, etc.) et réflexion scientifique (écologie, géographie, climatologie, anthropologie, urbanisme, sociologie etc.).

Les objectifs de la résidence sont les suivants :

- Explorer les mutations paysagères contemporaines à travers une écriture nourrie par des savoirs scientifiques.
- Croiser les langages du sensible et du rationnel pour proposer de nouveaux récits du paysage.
- Interroger le rapport au territoire, à son évolution, à son imaginaire et à ses enjeux.
- Favoriser les formes hybrides, expérimentales, critiques ou poétiques.

A qui s'adresse la résidence ?

La résidence est ouverte aux :

- Auteur·rices professionnel·les engagé·es dans une démarche interdisciplinaire (écrivain·es, poète·s·ses, dramaturges, essayistes, etc.) avec un projet autour des paysages ;
- Chercheur·ses ou scientifiques dont les travaux portent sur les paysages et développant une pratique d'écriture sensible ou artistique

Les formes d'expression nécessairement associées aux projets de recherches scientifiques seront innovantes et décentrées par rapport à la posture académique traditionnelle. Elles redessineront les frontières entre art, technique et science en impliquant des formes de co-écriture. Loin de ne constituer qu'une valorisation des résultats scientifiques, ces formes d'expression alternatives de la science feront en effet partie intégrante du processus qui va de la construction de l'objet de la recherche à sa transmission.

- Artistes professionnel·les croisant écriture et science dans une approche liée au paysage

Les candidat·es doivent attester d'une pratique professionnelle actuelle :

- les artistes doivent avoir au moins une œuvre diffusée, publiée, produite ou réalisée professionnellement depuis moins de 5 ans.

Une œuvre produite, diffusée ou éditée de manière professionnelle est une œuvre réalisée dans un cadre structuré par des professionnels du secteur, avec des moyens financiers, techniques et humains adaptés. Elle implique généralement une production par une société déclarée, une diffusion par un média reconnu (chaîne TV, plateforme, salle de cinéma, éditeur, festivals, théâtres publics...) et des contrats encadrant les droits des auteurs, techniciens et artistes. L'autoproduction, l'autoédition ou l'édition à compte d'auteur sont ici exclus.

- les chercheu·ses et scientifiques doivent fournir un CV scientifique et présenter dans la fiche Candidat·e le lien entre le projet de résidence et leurs travaux de recherche

La résidence concerne toutes les étapes d'écriture : recherche, création ou finalisation de l'écriture du projet.

Les candidatures sont individuelles mais un·e collaborateur·ice artistique ou scientifique peut être accueilli·e entre le 15 et le 28 juin 2026.

Modalités d'accueil du ou de la lauréat·e :

La Villa Valmont offrira au·à la lauréat·e :

- une aide à l'écriture d'un montant total de 500€ bruts en droits d'auteur·ices par semaine jusqu'à 2000€ bruts en droits d'auteur·ices pour un mois. Si le ou la candidat·e souhaite être accompagné·e d'un·e collaborateur·ice, le montant de la bourse de résidence ne varie pas (pour les intermittent·es, la bourse peut être versée sous forme de facture d'une structure intermédiaire (compagnies, associations..). Le montant de la bourse dans ce cas de figure est de 500€ net à payer / semaine;
- l'hébergement dans une chambre de la Villa Valmont (avec sanitaires et bureau privés) et la mise à disposition de ses espaces communs et de ses services (wifi, imprimante - copieur, salles de travail, vélos électriques...);
- la prise en charge un A/R Villa Valmont - domicile dans la limite de 150€ *

*pour les auteur·rices ultra marin·es, la participation aux frais de transports est de 250€

** pour les auteur·ices résidant à l'étranger la participation aux frais de transport est de 150€

*** en cas de résidence fractionnée, la Villa Valmont ne prend en charge qu'un seul A/R dans la limite des plafonds fixés

Les frais de nourriture restent à la charge des résident·es.

A retenir : la Villa Valmont est un espace de résidence d'écriture et non de production ou de création au plateau car elle ne dispose pas des conditions techniques (ateliers équipés, régie, lumière, grill technique ...) requises pour développer des projets qui ne sont pas centrés sur l'écriture. Elle peut mettre en revanche à disposition des résident·es la "Piscine", un plateau non équipé de 110m2 (voir photos).

Pour les résidences qui durent d'une à deux semaines : les lauréat·es s'engagent à participer à une rencontre publique ou un atelier.

Pour les résidences qui durent de trois à quatre semaines : les lauréat·es devront consacrer jusqu'à 30% de leur temps de résidence à des actions de médiation (ateliers, rencontres et interventions auprès des publics scolaires, du grand public ou de structures partenaires). Le programme de médiation sera construit avec les lauréat·es. Iels s'engagent également à participer à une présentation de leur travail en cours à l'issue de la résidence dont la forme reste à déterminer.

Les candidatures sont individuelles : un·e seul·e lauréat·e est désigné·e par le comité de sélection et une seule bourse de résidence est accordée. Toutefois, le·la lauréate peut venir accompagné·e d'un·e collaborateur·ice artistique ou scientifique dont la présence est nécessaire à l'avancée du projet.

Les modalités d'accueil de ou de la collaboratrice :

Le·la collaborateur·ice peut être logé·e entre le 15 et le 28 juin 2026 (sur l'ensemble de cette période ou moins).

Dans ce cas de figure, la Villa Valmont :

- loge gracieusement le collaborateur ou la collaboratrice dans une chambre individuelle et met à disposition les mêmes services qu'au lauréat ou qu'à la lauréate de l'appel à candidatures ;
- prend en charge un A/R Villa Valmont - domicile dans la limite de 150€ ;
- ne délivre pas de bourse de résidence mais laisse la possibilité au binôme, si les deux parties le souhaitent, de se partager la bourse comme iels le veulent ;
- communique autour de l'accueil du collaborateur ou de la collaboratrice et de son travail.

Critères de sélection des projets :

*

- Le lien avec la thématique du (des) paysage(s)
- Le dialogue entre art, science et/ou technique et la démarche pluridisciplinaire
- La qualité artistique et / ou scientifique du projet
- La capacité du projet à offrir des perspectives renouvelées sur les paysages
- L'intérêt de la résidence pour le projet présenté
- La dimension originale et inédite du projet
- La disponibilité du ou de la candidat·e aux dates proposées

Calendrier de l'appel à candidatures :

- Candidatures: entre le 26 août et le 25 septembre 2025 à midi (aucun dossier arrivé après échéance ne sera accepté)
- Jury : semaine du 16 janvier
- Annonce des résultats : semaine du 22 janvier

Pièces du dossier de candidature à fournir

- La fiche Candidat·e jointe renseignée
- Une présentation du projet de 4 pages maximum
- Une note d'intention de 1 page maximum
- Facultatif : tout élément visuel complémentaire pertinent (story-board, moodboard, photos, maquette vidéo, images de repérages)
- CV
- Ce règlement lu, approuvé et signé
- Le poids du dossier doit faire moins de 12 MO
- L'ensemble du dossier doit être envoyé sous forme d'un seul fichier numérique (PDF) à contact@villavalmont.com
- Préciser en objet du mail "Candidature Paysages + Prénom + Nom"

Nous avons plusieurs appels à candidatures ouverts en même temps, merci infiniment de nous faciliter la tâche en respectant la forme demandée de l'intitulé de l'objet du mail.

Tout dossier qui ne respectera pas le format d'envoi, le nombre de pages requis ou incomplet sera écarté.

Renseignements :

Par mail: contact@villavalmont.com

En raison d'un nombre de plus en plus important de candidatures mais d'une équipe qui, elle, ne grossit pas, nous ne pourrons malheureusement plus faire de retour personnalisé à chaque candidat·e. Nous nous en excusons par avance car nous savons combien ces retours sont précieux. Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Je déclare avoir pris connaissance de ces informations et je les accepte.

Nom, prénom

Date et signature